

# Rôle et attribution de France Compétences

Un opérateur garant pour la formation  
professionnelle et l'apprentissage

# SOMMAIRE

- Un nouvel opérateur de l'Etat
- Des missions larges sur le champ de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'accompagnement en évolution professionnelle
  - Financer
  - Réguler
  - Contrôler
  - Accompagner
  - Evaluer
  - Coordonner
  - Se projeter

# UN OPÉRATEUR

- Créée le 1er janvier 2019,
- ➔ par [la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#) du 5 septembre 2018

## Objectifs :

- ➔ développement des compétences,
  - ➔ acquisition de certifications
  - ➔ égalité d'accès à la formation professionnelle de l'ensemble des actifs.
- 
- financement des formations et du développement des compétences
  - régulation de l'offre
  - contrôle de la qualité des opérateurs de formation
  - évaluation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage

# FINANCEMENT DE LA FORMATION PRO ET DE L'ALTERNANCE

## Affectation des contributions légales des employeurs

### ■ Gestion FC

### ■ Répartition sur les axes suivants

- Compte personnel de formation (CdC)
- Formation des demandeurs d'emploi (Etat)
- Conseil en évolution professionnelle pour les actifs occupés (Marché en cours, opérateurs régionaux)
- Financement des formations professionnelles pour
- Financement de frais annexes (permis de conduire)

# RÉGULATION DE L'OFFRE

## Contrôler un système de formation

- Harmonisation des couts de formation
- Règles de prise en charge
- Critères d'évaluation de la qualité des formations

# GARANTIR LA PERTINENCE DES FORMATIONS

- ➔ Pour des formations qui sécurisent les parcours professionnels et permettent une insertion professionnelle durable
- ➔ Pour garantir la pertinence des certifications par rapport au besoin de l'économie
- Responsable de l'inscription au RNCP
- Responsable du Répertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH).

# ORGANISER LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

→ **Pour tout actif** (hors agents publics)

- Conseil gratuit pour s'orienter et construire un projet professionnel.
- Financement dédié via France compétences
- Sélection sur Appel d'offres en cours

# IDENTIFIER LES BESOINS EN COMPÉTENCES

- Identifier les dispositifs de développement de compétences
- Faire des recommandations aux pouvoirs publics
- Communiquer auprès du grand public sur les besoins et les modalités de développer /compléter/faire évoluer les compétences



# COORDONNER LES ACTEURS

- Avoir un cadre national qui s'applique aux opérateurs et acteurs régionaux
- Améliorer la qualité des prestations servies aux personnes
- Suivi des acteurs financés, notamment dans le cadre des contrats de plan régionaux de développement des formations et de l'orientation professionnelles

# DES INSTANCES PARITAIRES

- Représentants des employeurs et des salariés
- Régions de France
- Etat

# FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

## Les nouvelles modalités de financement : le coût contrat En application au 1<sup>er</sup> janvier 2020 !

### ■ La définition du coût contrat

Le coût contrat est déterminé par les branches professionnelles, après analyse par France compétences.

### ■ Majoration et minoration du coût contrat au CFA

- Le coût contrat peut être majoré par la région ;
- Le coût contrat peut être majoré ou minoré par les OPCO.

### ■ Le versement du coût contrat

Le coût contrat fait l'objet de plusieurs versements au CFA.